



AUX CONGRESSISTES ET AUX INVITÉ(E)S DU
CONGRÈS DES PARCS NATURELS REGIONAUX
AINSI QU' AUX HABITANT(E)S DU PARC

**Coordination
Vigilance LGV
Gironde & Landes**

Les LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax ce serait pour la Gironde et les Landes:

- une dizaine de communes du Parc Naturel des Landes de Gascogne traversées,
- 8 zones NATURA 2000 dont la vallée du Ciron (Gironde) et le réseau hydrographique des affluents de la Midouze (Landes) sévèrement impactés,
- des milliers d'hectares de terres agricoles et forestières sacrifiées et bétonnées,
- un habitat traditionnel amputé ou défiguré.

POURTANT

Lors de l'enquête publique en 2014, plus de 14000 contributions ont été recueillies dont plus de 90% étaient opposées au projet.

La Commission d'Enquête Publique, le 27 mars 2015 a émis un avis défavorable à la Déclaration d'Utilité Publique relative au projet. Les 28 commissaires enquêteurs ont infligé un cinglant désaveu aux promoteurs, établissant par là que **CE PROJET N'EST PAS D'UTILITE PUBLIQUE**.

MALGRÉ CELA

Et malgré l'avis défavorable de la Cour des Comptes et de très nombreux rapports officiels (Mariton, Assises du Ferroviaire, Bianco, Auxiette, Duron), le 2 juin 2016 a été publié le décret ministériel déclarant d'intérêt public et urgent les travaux nécessaires à la réalisation des lignes ferroviaires Bordeaux-Dax et Bordeaux-Toulouse.

EN CONSÉQUENCE

6 recours juridiques contre ce décret ont été déposés par différents acteurs du Sud-Ouest (SEPANSO, viticulteurs, chasseurs, sylviculteurs, communes, communautés de communes, associations des 5 départements concernés, particuliers).

NOUS DEMANDONS DONC

L'ABANDON DE CE GRAND PROJET INUTILE ET IMPOSE

au profit de la réhabilitation du réseau existant.

Réuni(e)s pour ce congrès des parcs naturels régionaux, de quoi vont donc nous entretenir:

Mr Renaud LAGRAVE, Président du Parc, Vice-président du Conseil Régional, chargé des infrastructures des transports et des mobilités,

Mr Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional,

Mr Jean Luc GLEYZE, Président du Conseil Départemental de la Gironde,

Mr Henri EMMANUELI, Président du Conseil Départemental des Landes,

Mr Matthias FELK, Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur et de la promotion du tourisme,

Mme Barbara POMPILI, Secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité,

Mr Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé des transports,

HOMME – NATURE ?

ou

DEBAUCHE D'INFRASTRUCTURES ?